L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 14 FEVRIER 1884.

Spectacles, bals, &c.

GRAND OPERA-HOUSE.

Rue Canal, entre Dauphine et Bourgogne.
D. BIDWELL....Directeur

Commençant DIMANCHE, 17 fév.
MATINEES JEUDI ET SAMEDI.

Augustin Daly's Company

De Daly's Theatre, New York, dans la célèbre comédie en 4 actes de M. Daly, intitulée :

"7-20-8"

Or, Casting the Boomerang.

Représentée avec des détails minutieux.

Avis—AFIN D'OFFRIR AUX HABITUES DE CE THEATRE UNE OCCASION DE VOIR LA GRANDE PROCESSION DE RUE DES "CHEVALIERS DE MOMUS," JEUDI, 21 FEV., LE RIDEAU ne sera levé qu'à 9 p. m. le soir en question.

Dimanche, 24 fév—Augustin Daly's Grand Military Comedy, THE PASSING REGIMENT
14 fév—

GRAND OPERA-HOUSE.

Rue du Canal, entre Dauphine et Bourgogne.
D. BIDWELL....Directeur

POUR UNE SEMAINE,
Commençant Dimanche, 10 Février.
MATINEES JEUDI ET SAMEDI.
Engagement spécial du
J. H. Haverly's Silver King Company
Grande reproduction du mélo-drame

THE SILVER KING,

Le succès de tous les succès

Représenté pour la première fois au PRINCESS THEATRE de Londres, le 18 novembre 1882, et continue encore à faire recettes. Le plus grand nombre de représentations enregistrées au WALLACK'S N. Y. THEATRE. Dix-sept scènes complètes. La double scène. Revolving set. Grand jeu. Belle musique

Dimanche, 17 fév—AUGUSTIN DALY'S NEW YORK DRAMATIC COMPANY.
9 fév—

FORT ESPAGNOL.

Les célèbres
Estudiantes Espagnols de Figaro.
GRANDES MATINÉES SEULEMENT.
Jeudi, 14 février, de midi à 4 h.
Samedi, 16 février, de midi à 4 h.
Dimanche, 17 fév., de 4 à 7 h. du soir.

LA SEMAINE SUIVANTE :
Mardi, jeudi et samedi, à midi ; dimanche à 4 h.

Entrée....25 cents
14fév— EUG. SCHULTZ, Directeur

WERLEIN HALL.

Pour une courte saison.

Opéra-Bouffe Français,

Par les Artistes de la Troupe Française de M. A. J. DEFOSSEZ.

Commençant JEUDI, 14 Février.

LA GRANDE DUCHESSE

Prix populaires 50 et 25 cents.

Grand Ballet Pantomime
A CHAQUE REPRESENTATION

Sièges réservés au magasin de musique de WERLEIN.

Matinée spéciale au Spanish Fort Opera House, le Dimanche.
10 fév—

GRAND BAL PARE

—DONNÉ PAR LA—

SOCIETE FRANÇAISE

de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

—A LA—

SALLE DE L'OPERA,

LE SAMEDI 23 FEV. 1884.

PRIX DU BILLET....$1.00

Pour les demandes d'invitations de dames, s'adresser à la Direction qui s'assemble à l'Asile tous les Lundis et Vendredis, à 7 heures du soir.

Par ordre du Président, ANT. CARRIERE.
L. SIMON, Secrétaire. 2fév—

NOUVEAU JOCKEY CLUB

DE LA

LOUISIANE.

COURSES D'HIVER.

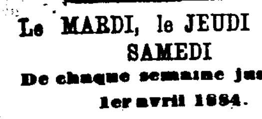

Le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

De chaque semaine jusqu'au 1er avril 1884.

Les courses commenceront à (3) trois heures et demie de l'après-midi. En cas de renvoi pour cause de mauvais temps, une banderole sera hissée au-dessus de la salle de billards "Crescent Hall", au coin des rues Canal et St Charles.

Insignes d'un jour, dites "quarter stretch"....$1 50
Entrée à la grande tribune....1 00
Billet de dames....50
Entrée au champ de courses, par toutes les portes....50

Aucune dame ne sera admise à la grande tribune sans être accompagnée d'un monsieur.

Les insignes dits "Quarter Stretch" donneront aux porteurs accès à toutes les parties de la piste et du champ.

Les billets d'entrée à la tribune ne donnent pas droit aux mêmes privilèges que les "Quarter-Stretch".

Les membres ont droit à l'entrée gratuite des dames qu'ils accompagneront.

Il est positivement interdit de fumer sur la tribune des dames.

Tous les véhicules entreront par la porte du chemin de Gentilly.

Les wagons des chemins de fer "City" et "Orleans" s'arrêteront aux Fair Grounds mêmes et déposeront leurs passagers derrière la grande tribune, à la toucher.

R. W. Simmons, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.
27 déc—

Bureau du Chemin de fer d'Orléans, au coin des rues White et Laharpe, Nlle-Orléans 11 février 1884—A la réunion annuelle tenue par les actionnaires de cette compagnie, le 4 du courant, ont été élus Directeurs pour l'année 1884.

MM. H. LARQUIE, P. ADAM, B. BEOUBAY, G. ESNARD, S. HERNSHEIM, Dr. EDWARD ADER, F. LIMONGY.

A une réunion régulière du Conseil de Direction tenue ce jour, M. H. LARQUIE a été réélu président à l'unanimité et M. P. GOUGOT secrétaire.

P. GOUGOT, Secrétaire.
12fév—7f

Bureau de la Compagnie d'Assurances du Sud de la Nouvelle-Orléans, No 31, rue du Camp—Nouvelle-Orléans, 4 février 1884.—A l'élection annuelle tenue par les actionnaires de cette Compagnie, ont été élus directeurs pour l'année 1884 :

MM.

EMILE LCARRIERE,	LOUIS BUSH,
J J GIDIERE,	G P HARRISON,
B F CHAMBERS,	D FATJO,
GILBERT H GREEN,	H E SHROPSHIRE,
M SCHWABACHER,	J A DUFILHO,
J A LAFAYE,	J H MENGE,
JOHN T MOORE Jr,	P A VILLERMIN,
ADOLPH MEYER,	GEORGE DUNBAR,
E L FORSTALL,	F G ERNST,
JOSEPH DAVID,	I HERNSHEIM,
D A S VAUGHT,	R BELTRAN,
L LACASSAGNE,	HENRY LEHMANN,
THOS J WOODWARD.	

Et à une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, M. ERNEST MILTENBERGER a été réélu à l'unanimité président de la Compagnie ; M. H. GALLY, vice-président, à l'unanimité et M. SCOTT McGEHEE, secrétaire, également à l'unanimité.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
6fév—10f

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans, 4 février 1884.—A la réunion annuelle des actionnaires de cette Compagnie, tenue le 8 janvier 1884, ont été élus directeurs pour l'année courante : MM.

J. A. SHAKSPEARE, WM. G. VINCENT,
A. E. BROUSSEAU, THOS. J. SEMMES,
R. M. O'BRIEN, ADOLPH MEYER,
et DUNCAN F. KENNER.

Et à une réunion tenue ce jour pour organiser le Conseil de Direction, ont été élus : MM.
DUNCAN F. KENNER, Président.
WM. G. VINCENT, Vice-Président,
VOR. VALLOIS, Secrétaire.
FRANK E. RICHMOND, Trésorier.

V. VALLOIS, Secrétaire.
6fév—19

Briqueterie des Plantations.

Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan," & Texas," et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes à la boîte 137 de la [illegible]

SPECTACLES BALS, &c

THEATRE ST-CHARLES de BIDWELL

ENGAGEMENT EXTRAORDINAIRE.
UNE SEMAINE SEULEMENT
Commençant Dimanche soir, 17 Février 1884.
Matinées Mardi et Samedi

Première production à la Nouvelle Orléans de Bartley Campbell's (auteur de "My Partner," "Galley Slave," "Siberia," "Separation") du grand succès de

WHITE SLAVE,

Une forte troupe dramatique, nouveaux décors, effets de scène, et la grande chûte

D'EAU REELLE.

En vue de donner la facilité à nos habitués de voir la grande procession des Knights of Momus le Jeudi soir, 21 février, de la galerie du théâtre, le rideau ne sera pas levé avant 9 p. m.

Dimanche, 24 fév—Le grand drame MONTE CRISTO. Mr JAS. O'NEIL, sera secondé par la troupe dramatique de Stetson.
14 fév—

THEATRE ST-CHARLES DE BIDWELL.

UNE SEMAINE SEULEMENT.
Commençant Dimanche, 10 Février.
MATINEES MARDI ET SAMEDI.

M. B. LEAVITT'S

United Gigantean Minstrels

Conduit par le Roi Momus, le seul original, et d'une renommée universelle,

COOL BURGESS,

Et le favori de la Nouvelle-Orléans, DICK PARKER, et trente autres Minstrels célèbres, qui paraîtront dans un grand Festival de Minstrels.

Dimanche, 17 Fév—Le fameux drame de Bartley Campbell, intitulé THE WHITE SLAVE.
9 fév—

VILLE DU CROISSANT.

MUSÉE A 10 SOUS.

SALLE GRUNEWALD,

—Grande Exhibition de—

FAMEUSES CURIOSITÉS VIVANTES,

—De—

Constructions Mécaniques merveilleuses.

ILLUSIONS MYSTÉRIEUSES,

Grande Ferme (Pioneer).

BANDE A CORNET DE LILIPUTIENS, composée d'enfants de 4 à 13 ans.

SOUFFLEURS DE VERRE BOHÉMIENS.

Grands Concerts de Salons par les plus célèbres artistes du jour.

Spectacles toutes les heures de 11 heures A. M. à 10 P. M. tous les jours. Entrée pour tous, 10 sous. Sièges réservés 10 sous supplémentaires. 10fév—1m

La Grande

EXHIBITION ORIENTALE

126....RUE DU CANAL....126
(Bâtisse Jamison.)

Pendant une saison de courte durée seulement.

L'Exposition est ouverte tous les jours de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Exhibitions étonnantes et merveilleuses de talent et de travaux.

Nouveautés en articles de bois provenant de la Terre Sainte.

Objets sculptés arabes. Bijouterie turque et travaux en filigrane de dessins les plus chastes. Admirables travaux.

Entrée à l'exhibition....25 cents

Un cadeau pour chaque visiteur, excédant en valeur le prix de l'entrée. On exige un prix d'entrée à seule fin d'éviter l'encombrement de la salle par les visiteurs. ALI & KAURT,
8fév—1m Propriétaires.

—UN—

UTILE ET AGREABLE

CADEAU

Peut être acheté à la

Librairie Francaise,

H. BILLARD,

59

CHARTRES, COIN BIENVILLE

Reçus par les derniers steamers d'Europe

Un énorme envoi de livres pour cadeaux,

Comprenant les ouvrages pour la jeunesse, et lectures en famille des auteurs français les plus renommés.

Cette collection de livres, trop grande pour être énumérée, contient des volumes depuis les éditions les meilleurs marché jusqu'aux ouvrages de grand luxe et à reliures riches.

A cette collection remarquable nous avons joint un assortiment complet et unique en ville d'albums à photographies, de portemonnaies, bourses, nouveaux genres, derniers modèles, maroquin, velours, crocodile et cuir de Russie. Nous avons joint également à notre stock un lot considérable de

CARTES SOUVENIR

CHRISTMAS & "NEW YEAR"

de tous genres et de tous prix, frangées et glands soie.

LIVRES A IMAGES, LIVRES A SURPRISES MOBILES, THEATRES.

Damiers, dominos, lotos, cartes, Boston, etc., etc.

Boîtes à dessins, boîtes à couleurs, boîtes à compas, etc. etc. Microscopes, lentilles, Papeterie ordinaire et de luxe.

Agendas de poches et de bureaux, Almanachs 1884 pour la Nlle-Orléans, Almanachs de cabinets, très riches, Almanachs à effeuiller, de tous genres et de tous prix.

Livres de piété pour cadeaux, tels que Paroissiens, etc, reliures, velours, maroquin, cuir de Russie, ivoire, nacre, écaille, etc.

Comme de coutume, nous avons reçu un envoi de BONBONS, dragées, chocolats à la crème et autres, pralines, fruits, etc., etc., des premières maisons de Paris. Aussi le célèbre chocolat Napolitain de Guérin Boutron.
23 déc—

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Ader Victor Emile,	Gérard Joseph
Avet Vincent	Halbert Pierre René
Bordes Pierre	Jouret Gaston
Belin Marie Joseph	Jemot Louis
Bordes Vve née Delas	Kleinklause Michel
Bellebon Louis Auguste Benoit	Langlois Scothène Laiance
Bal Gustave	Larue Léon
Bessières Henri Denis Désiré	Libaros François Desplats de
Bilotte Marie	Lostrade Bernard B
Bancas Benoit	Lehimas
Banselléon Julie	Levasseur
Bolander Elisabeth Vve Richert	Laffon Auguste H
Bouvier Marie	Legrand Jules Alex
Bontemps Joseph	Montardeau Urbain
Bonbila Jean Paul	Morin Charles Gabriel
Courbot Frank	Michelon Casimir A
Camaille Charles	Oueilhé Jean
Conget Jean Marie Manan	Oueilhé femme née Castet
Castet Paul	Pauly Vve Ant née Doneillassar
Chevalier Mme Henri Laporte	Pommier Auguste
Cambère ou Cambert François	Pernet Gabriel Alex
Catoc de Louis F	Peyrerre Achille
Delor Bernard Barthélemy	Poisson Charles
Dues Bertrand	Pinot Auguste
Duce Jean	Rémy Henri Victor
Despeaux Baptiste	Roux Antoine dit Cadet
Deleveaux Marcel L'V	Ribet Jules Alexandre
Delarue	Recoveur Joseph
Dupuy Henry	Reboune Vve Bernard née Doure
Drouin Yve	Simon William J
Lamy Jean Marie	Sorbet Louis
Besson H	Sellenet Claude
Darqué	Szigl
Fischet Antoine	Samal Mme Vve
Fasellier Chs Louis Armand	Thiebaut Colin Jean
	Theaux Jacques Jean P
	Tailhar Henri
	Vauxcourt A Beaupré
Gonoulas femme Bences	Weil Paul David

Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.
La Nlle-Orléans, le 1er février 1884.

V. WEHRMANN

136....Rue Royale....136

Entre Toulouse et St-Pierre.

MERCERIE, PARFUMERIE, PAPETERIE, VARIETE, JOUETS D'ENFANTS.

Accordéons, Harmonicas, Cordes de Violon, Guitare, Zither, etc.

Machines à coudre neuves et de seconde main, fils, soie, aiguilles huile et fournitures pour Machines à coudre.

Excellentes pour tous genres de machines à coudre. Les plus simples, les plus faciles à adapter etc. [illegible] Prix 75 cts.

V. Wehrmann, MECANICIEN de 13 ans d'expérience, s'occupe de la réparation de tous genres de Machines à coudre.

Fabrication de pièces par commande.

Toutes les réparations sont garanties. [illegible]

Spectacles, Bals, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL,

Commençant Dimanche, 17 Février.
L'Etoile Française Distinguée,

Mlle RHEA

Secondée par une

EXCELLENTE TROUPE,

Dans le répertoire suivant :

Dimanche et Vendredi Soirs, et Mercredi en Matinée,
FROU FROU.

Lundi et Jeudi Soirs, et Samedi en Matinée,
SCHOOL FOR SCANDAL,

Mardi et Samedi Soirs,
ADRIENNE LECOUVREUR,

Mercredi Soir et Matinée Spéciale Vendredi.
MUCH ADO ABOUT NOTHING.

La vente des sièges commencera le 14 février.

Les prix des Matinées sont les mêmes que ceux du soir pour cet engagement seulement.
14 fév—

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

Engagement des Favoris Universels

BAKER ET FARRON,

Commençant Dimanche soir, 10 fév., Matinées Mercredi et Samedi, Dimanche, Lundi, Mardi et Mercredi Soirs et Mercredi en Matinée.

Première fois en cette ville de leur dernier succès de New York, la Comédie-Bouffe en trois actes, intitulée :

The Government House,

Jeudi, Vendredi et Samedi Soirs et Samedi en Matinée,

CHRIS AND LENA.

Dimanche, 17 fév—MLLE RHEA.
9 fév—

PAVILLON FARANTA,

Coin des rues Bourbon et Orléans.

LUNDI, 11 février,

La crême de la crême des succès,

10 SOUS--MINE D'OR.

Toujours en avant et continuant à augmenter.

20 ARTISTES DE RENOM.

Le professeur Turo, notre illusioniste français.

Nous avons augmenté notre spectacle mais non nos prix

Le tout pour 10 sous--10 sous--10 sous.

Voyez Mme LIZZIE ALDINE la tireuse de carabine la plus adroite du monde, assistée par M. SAMUEL BAUGHAM, le champion de la Nlle-Orléans. 10 fév—

Entrée 25 cts. Enfants 10 cts.

Le Cathedral City

ŒUVRE EXQUISE ET MULTIPLE

Au coin des rues Camp et Commune.

☞ Ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Les personnes allant au théâtre peuvent s'y arrêter de 7 à 8 heures du soir.
10 fév.—

D. H. HOLMES

155 CANAL.

15 BOURBON et 16 DAUPHINE.

Maison exceptionnelle pour vendre à bon marché.

Réduction générale à partir de Lundi 14 janvier sur toutes nos marchandises d'hiver,

NOS BELLES SOIERIES NOIRES ET COULEURS. NOS MAGNIFIQUES VELOURS DE LYON UNIS ET FAÇONNÉS seront offerts à un bas prix inconnu jusqu'ici.

NOUS ANNONÇONS AUX DAMES UN CHOIX SPLENDIDE EN

GAZES COULEURS UNIES ET FAÇONNÉES,

TARLATANES LAMÉES OR ET ARGENT,

TULLES TOUTES COULEURS BROCHÉS CHENILLE.
13 janv—

JOLIES MODES.

Mme C. SAMSON

150, RUE DU CANAL, 150

Le premier

SALON DE MODES

de la ville.

Le plus vaste assortiment des dernières modes. Prix réduits.
16déc—

Les personnes ayant de beaux vieux meubles en acajou et en palissandre, des bronzes, peintures à huile, ou autres articles d'autrefois, trouveront un acquéreur qui leur paiera un bon prix au comptant, en s'adressant à la boîte de la poste (Lock Box) 2599.
25 nov☞

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibre. Breveté pour la tenue de l'accord la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressement pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues des conditions très avantageuses.
18 nov—

INSTITUTIONS.

MLLE BELEN DE MIRANDA,

Professeur d'Espagnol.

Ayant 14 ans d'expérience dans l'enseignement, donne des leçons à domicile ou chez elle. Elle consentira à se charger d'une classe pour dames, qui aurait lieu le mardi, le jeudi et le samedi, de 4 à 5 heures de l'après-midi, au "Columbian Institute," 128 rue Esplanade, ou chez elle, 186 rue Jackson, coin Magasine. Elle pourra aussi faire une classe pour messieurs, le lundi, le mercredi et le vendredi, de 6 à 7 heures p. m., 142 rue Royale, au premier, entre Toulouse et St-Pierre, ou, aux mêmes heures, chez elle, le mardi, le jeudi et le samedi. Chaque élève de l'une et l'autre classe paiera $1 par semaine.—Pour plus amples informations, s'adresser au "Columbian Institute" ou au domicile de Mlle de Miranda, coin Jackson et Magasine. 2 déc☞

INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Ourto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu tous [illegible] 17 août—

PHARMACIE ANGELL.

Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Prix de New York.

153 et 155 rue Julia.
25mai—1an

Avis au Public.

BUREAU DU CHEMIN DE FER New Orleans City & Lake, No 102 rue Canal (2ème étage). Nlle-Orléans, 13 janvier 1884.

A partir DE CE JOUR les trains du lac pour le WEST END et retour, partiront de l'intersection des rues Canal et Carondelet.

J. A. WALKER, Président.
13 jan—

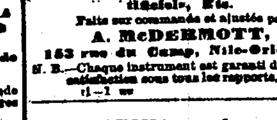

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles ; Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
11—1 an

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. [illegible]

L.S.L.

Prenez Avis!!

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION

—DE—

Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE C,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu

A

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

Nouvelle-Orléans, Lne.,

—LE—

MARDI, 11 MARS 1884.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	300,	30,000
200 Lots de	100,	20,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit....6,750

9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit....4,500

9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit....2,250

1,967 Lots se montant à....$265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures."

G. T. Beauregard

J. A. Early

Billet entier. $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

Remises par Postal Notes, l'ordre de l'American Express, change de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adressez à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à la

New-Orleans National Bank

ASSURANCES.

Trente-cinquième état de situation annuel DEPUIS L'ORGANISATION

Troisième état de situation annuel DEPUIS LA REORGANISATION

Compagnie d'Assurances du CROISSANT, de la Nouvelle-Orléans,

Pour l'année expirant le 31 décembre 1883.

Ressources.

Primes sur l'incendie....$829,010 75
Primes sur les mers....38,829 69
Primes sur les rivières....82,868 34 — $950,708 78

Déduire :
Réassurances....$96,312 70
Primes remboursées....102,165 19
Réservées pour les primes non échues....148,500 00 — 346,977 89

$603,730 89
Ajouter intérêts et loyers....29,267 43
Revenu net....$632,998 32

Débours.

Pertes sur l'incendie....$325,741 47
Pertes sur les mers (moins le sauvetage)....12,629 59
Pertes sur les rivières (moins le sauvetage)....25,485 94
Pertes actuellement payées....$364,857 00
Dépenses générales....60,896 08
Taxes et licenses....20,653 84
Rebrook, corps de sauvetage et bureau des réassurances....2,959 28
Commissions et réfactions....110,516 72
Débours totaux....$560,882 92
Profits nets....$72 115 40

L'actif de la compagnie est comme suit :
$435,000 E U 4 pour cent bons à 124....$539,400 00
$35,000 consol. ville de la N. O. à 103 1/2....36,225 00
$15,000 Etat du Mississippi 4 au pair....15,000 00
Divers bons et actions locaux....9,720 00
Immeubles....79,000 00
Installations et meubles de bureau (ajouté 1883) compris prêts et (surveys)....10,000 00
Prêts et nantissements....76,888 26
Prêts sur bons et hypothèques....60,029 26
Billets à recevoir pour primes....4,859 00
Jugements et réclamations....9,000 00
Dû des réassurances et des intérêts....9,930 93
Primes en voie de collection....47,171 08
Primes aux mains des agents....15,200 55
Comptant en caisse....111,607 19 — $1,025,031 36

Le passif de la compagnie est comme suit
Capital....$500,000 00
Comptes à payer....216,125 55
Dividendes non payés (au mois de janvier 1884)....18,251 60
Réserve pour les pertes non ajustées et non acquittées....40,000 00
Réserve pour les risques non échus....148,500 00
Toutes autres dettes....2,144 65 — $1,025,031 36

Après examen, l'évaluation de l'actif est jugée exacte par le Comité de Finances.
S. H. KENNEDY, chairman.
U. Marinoni, G. W. Sentell,
R. F. W. Bachman. Chas Newman.

En vertu de la charte de cette compagnie, les réductions sont faites au moment du paiement des comptes. Ces réductions sont faites sous le titre de "débours."

L'intérêt annuel de 10 pour cent a été payé tous les trimestres aux actionnaires.

L'exposé qui précède est juste et correct ; il est relatif aux affaires de la compagnie et en donne la vraie situation.

W. R. LYMAN, Président.
CHAS. E. RICE, Secrétaire.

Fait et souscrit, sous serment, devant moi, ce 19me jour de janvier, 1884.
ANDREW HERO, Notaire Public.

DIRECTEURS EN 1884.
Elus le 10 Décembre 1883.

JOSEPH BOWLING,	SAM'L H KENNEDY,
GEO W. SENTELL,	ALFRED MOULTON,
W. B. CONGER,	W. R. LYMAN,
U. MARINONI,	CHAS. H. DOLSEN,
JOHN CALDER,	A. H. SIEWERD,
S. C. COULON,	HARRY L. FLASH,
WM. A. PHELPS,	J. J. REISS,
LOTIS PRADOS,	LUCIEN DELERY,
CHAS NEWMAN,	N. D. WALLACE,
SIGMUND KATZ,	M. GILLIS,
R. F. W. BACHMAN,	C. K. DAVID,
WM. GARIG,	A. ROSENFELD,
JOHN D. FISHER,	CHAS E RICE,
JOSEPH KOHN,	CHAS M. WHITNEY,
JAMES T. RODD.	

22 jan

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1|2 rue Carondelet.

Quatorzième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 18 janvier 1884.

Conformément à sa Charte l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1883 :

Primes sur risques de feu....$499,634 93
Primes sur risques de mer....98,191 53
Primes sur risques de rivière....23,466 14
$621,292 60
A ajouter—Primes non acquises de 1882 acquises en 1883....140,426 00
Total des primes....$761,718 60
A déduire Primes sur risques non terminées....$158,474 00
Primes remboursées....5,258 02 — 163,732 02
Primes nettes acquises....$597,986 58
A ajouter—Intérêts et profits et pertes....14,137 13
$612,123 71

Pertes payées sur les risques de feu....$263,759 05
de marine....46,308 83
de rivières....4,144 02
Pertes non ajustées....20,000 00
334,211 90
Réassurances....106,410 33
Réfaction (Rebate)....24,296 26
Commission d'Agences....69,825 88
Dépenses d'Agences....9,486 69
Taxes et Licences....3,544 08
Dépenses de Bureau....28,278 32
Dépenses casuelles....3,781 53 — 579,834 99

Bénéfice net....32,288 72
En moins—Dividende d'intérêts pour le 1er semestre de 1883, cinq pour cent, déclaré au 30 juin 1883....15,000 00
Balance des Bénéfices....$17,288 72

ACTIF.

200,000 Bons des Etats Unis 3 0|0, 70,000 Bons des Etats-Unis 4 0|0....$289,000 00
Argent en caisse....55,901 31
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississipi....15,000 00
Primes en voie de recouvrement....54,102 37
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe....37,953 87
Propriétés foncières....1,500 00
Prêts sur hypothèques....63,806 20
Effets à recevoir....3,368 32
Actions....2,840 00
Valeur de la balance du dépôt dans le New Orleans National Banking Association....5,119 68
Meubles et installations de bureaux....2,500 00
$532,091 75

PASSIF.

Capital payé en plein....300,000 00
Fonds de réserve....34,203 53
Dividendes non réclamés....2,123 50
Pertes non réglées....20,000 00
Primes sur risques non expirées....158,474 00 — 514,803 03
Surplus....$17,288 72

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.
LEON SERE, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 18 janvier 1884.
G. LE GARDEUR, Jr., Notaire.

A une assemblée spéciale de la Direction tenue le 18 janvier 1884, il a été résolu de payer sur demande un dividende d'intérêt de CINQ pour cent (5 0|0) pour le second semestre de 1883 faisant DIX pour cent pour l'année sur le capital de l'Association.

LEON SERE, Secrétaire.

DIRECTEURS :

HENRY ABRAHAM,	TH. BRIERRE,
PIERRE LANAUX,	THOS. WILTZ,
HY. TREMOULET,	DAN'L WENDLING,
E W HUNTINGTON,	JOHN THIBAUT,
A. DENIS LANAUX,	J. B. VINET,
A. LAMBERT,	G. LANAUX,

ASSURANCES

Compagnie d'Assurances des FACTORS AND TRADERS, 49 rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1884.

Les Directeurs, conformément à la charte de la compagnie, publient l'exposé suivant de ses affaires pour les vingt mois finissant le 31 décembre 1883 :

Primes—
Sur les risques d'incendie....$712,177 06
Sur les risques de rivières....160,392 28
Sur les risques de mer....29,249 62
Primes non échues de 1882....76,079 00 — $987,898 96

Déduire—
Primes non échues....163,576 89
Primes remboursées....66,902 94
Réassurances....120,080 49 — 350,560 12

Primes nettes gagnées....$637,338 84

Ajouter—
Intérêt sur les placements....72,677 83
Sauvetage reçu....6,161 48 — 78,839 31

Revenu net....$716,178 15

Déduire—
Pertes sur l'incendie....$251,958 22
Rivières....71,952 45
Mer....21,913 99 — $345,824 66
Réfactions....67,942 33
Commissions....55,781 34
Dépenses générales, impressions et fournitures de bureau....83,237 56
Bureau des Réassureurs....9,149 65
Taxes d'Etat et de Ville....58,462 05 — 620,497 59

Balance....$95,680 56
Ajouter profits et pertes, gain dans les valeurs sur le marché, sur les placements....98,692 26
$194,372 82

Intérêt payé en novembre 1882....$50,000 00
Intérêt payé en juillet 1883....66,665 40 — 116,665 40
$77,707 42
Pertes non payées....79,430 55

La compagnie a l'actif suivant :
Comptant en caisse....$169,016 57
Comptes en voie de collection....159,595 96
Billets à recevoir, actes en nantissement....27,585 72
Billets à recevoir, billets à primes....5,983 39
Billets à recevoir, billets hypothécaires....104,127 07
Actions de banque et autres, valeur du marché....42,966 00
Bons des Etats-Unis, valeur du marché....194,762 00
Bons de ville et d'Etat, valeur du marché....209,000 00
Immeuble....166,000 00
Installation et meubles de bureau....4,500 00
Dû au sauvetage....12,500 00
Faisant un total de....$1,096,036 72

Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOMAS F. WALKER, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.
Fait et signé sous serment pardevant moi, le 17me jour de janvier 1884.
(Signé) EDWARD IVY, Notaire.

Directeurs.

Rehn I. Noble,	John Chaffe,
Richard Milliken,	Sam'l Friedlander,
Sa M. Walmsley,	A. H. May,
Samuel H. Boyd,	Wm J. Behan,
L. F. Eshleman,	Chas Chaffe,
C. C. Jurey,	Wm Hartwell,
J. Leeds,	A. T. Lamb,
Louis Bush,	A. Britin,
John I. Adams,	R. T. Buckner,
Chas E. Black,	O. Hopkins,
Jno. V. Richards,	Thomas Day,
Sam'l Delgado,	John P. Richardson,
Jas T. Rodd.	

19 janv—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-neuvième état annuel.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant :

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1883, les primes non-échues de l'année précédente y comprises :
Risques de feu....$248,848 79
Risques sur les mers....22,022 70
Risques sur les rivières....22,912 63
Total des primes....$293,784 12
Moins les primes non-échues....75,281 00
Primes nettes, échues le 31 mai 1883....$218,503 12

Pertes payées
Sur risques de feu....$56,527 62
Sur risques maritimes....13,201 25
Sur risques de rivières....4,495 50
Taxes et dépenses, moins l'intérêt....26,164 16
Réassurances et primes remboursées....16,100 26 — $116,488 79
Profit....$102,014 33

La Compagnie possède l'actif suivant
Immeubles....244,830 78
Actions de banques, chemins de fer et autres actions....61,333 50
Billets garantis par hypothèque et nantissement....149,330 00
Billets à recevoir....61,098 58
Primes en voie de collection....36,450 06
Actions du Vallette Dry Dock Co....11,362 50
Actions du New Orleans Water-works Co....19,600 00
Bons Consolidés de la Louisiane....15,426 25
Mandats sur la ville (City Time)....2,000 00
Jugement sur billets hypothécaires....4,335 00
Argent en caisse....82,579 62
$688,334 49

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi ce 11me jour de juin 1883.
JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce 11me jour de juin 1883, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1883, payable le troisième LUNDI du mois de juillet prochain.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	D A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR.	CHAS. LAFFITTE,
JOS. A. SHAKESPEAR.	

12juin—

17me Etat de Situation Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux exigences de sa charte, cette compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires de l'année finissant le 31 décembre 1884.

Primes sur l'incendie....$121,774 17
Primes sur les mers....7,055 49
Primes sur les rivières....4,523 09
Primes brutes pour l'année 1883....$133,352 75
Ajoutez les risques courant pour l'année 1882....30,212 30
$163,565 05
Ajoutez l'intérêt et les profits et pertes....$28,675 61
Moins les dépenses....10,652 83 — 18,022 78
Total....$181,587 83

Pertes payées—
sur les risques contre l'incendie....$49,712 05
Sur les risques maritimes....1,040 01
Sur les risques de rivières....268 69
$51,020 75
Réassurances, réfactions et primes remboursées....45,461 72
Taxes et souscriptions....5,017 38 — 101,499 85
Profits....80,087 98

Réserve pour les primes non expirées....$35,430 00
Réserve pour les pertes non ajustées et les pertes....10,916 87
Dividende de cinq pour cent payé en juillet 1883....10,000 00
Dividende de cinq pour cent dû en janvier 1884....10,000 00
Fonds de réserve....11,800 00
Surplus....1,941 11
$80,087 98

ACTIF.

Billets reçus pour des primes....$850 00
Primes en voie de perception....27,476 62
Prêts et hypothèque....19,932 88
Prêts sur nantissements payables sur demande....27,250 00
Bons des Etats-Unis, de la ville et de l'Etat....90,089 00
Propriété No 51 rue du Camp et autres immeubles....69,097 74
Actions de Banque et autres....25,075 00
Meubles de Bureau....1,638 80
Argent en caisse et dans les banques....12,586 94
Total....270,987 98

Cet exposé est une copie exacte et juste des livres de la Compagnie

H. ZUBERBIER, Président,
J. HASSINGER, Vice-Prés.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi à la Nouvelle Orléans le 12me jour de janvier 1884.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 11me jour de janvier 1884, après avoir mis de côté $11,800 pour le fonds de réserve, a résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, faisant DIX POUR CENT par an sur le capital et un dividende de DIX POUR CENT aux actionnaires, en outre des QUINZE POUR CENT de réfaction déjà payés sur leurs primes nettes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1883, payables sur demande.
20janv—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

Vente pour cause de départ.

Magasin de liqueurs assorties.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 16 février 1884, il sera vendu à 11 heures du matin, rue Dauphine No. 33, entre les rues Bienville et Douane—

Le fonds du susdit magasin, comprenant un lot de liqueurs assorties : eau-de-vie, whisky, rhum, genièvre, etc

Environ 500 bouteilles vides, damejeannes vides.

Aussi—1 brouette, persiennes, glacière, etc.

Conditions, comptant. 13fév—

MACHINE A VAPEUR.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 14 février 1884, il sera vendu, à midi précis, à l'encoignure des rues Dumaine et Marais—

Une machine à vapeur presque neuve, en bon état de la force de 10 chevaux, mise à l'usage d'une scierie de bois de chauffage, ainsi qu'une machine à fendre 20 cordes de bois par jour.

Conditions—Comptant.

Les personnes désirant examiner l'établissement pourront s'adresser sur les lieux jusqu'au jour de la vente.
10fév—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Andrew Downey vs. ses créanciers et les créanciers de Downey, Foucher & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8,534—En vertu d'un ordre de vente, en date du 9 janvier 1884, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 février 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Deux certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Andrew, Baronne, Josephine et Brainard désignés par les numéros cinq et six. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir : Le lot cinq mesure trente-deux pieds cinq pouces de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent trente-six pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne du côté vers la rue Josephine, et cent trente-trois pieds onze pouces et six lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro six, et trente-deux pieds quatre pouces de largeur dans le fond ; et le lot numéro six mesure trente-deux pieds cinq pouces de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent trente trois pieds onze pouces et six lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq, cent trente-un pieds huit pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne du côté vers la rue St Andrew, et trente-deux pieds quatre pouces de largeur sur la ligne du fond. Le tout conformément à un plan dressé par John F. Braun, voyer et architecte, en date du 9 mars 1876. Les dits lots étant les mêmes lots qui sont désignés par les numéros huit et neuf sur un certain plan de L H Pilié, voyer, en date du 30 mai 1859, et annexé à un acte de vente passé à l'étude de D. I. Ricardo, anciennement notaire de cette ville, en date du 5 décembre 1859. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent. Etant la même propriété acquise par Andrew Downey de William Braun, par acte pardevant W. J. Castell, notaire, le 5 avril 1876.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Constance et Annonciation, désigné par le numéro vingt-cinq sur un certain plan dressé par De Pouilly, architecte, en date d'octobre 1866, et mesurant vingt-six pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par Andrew Downey de C. S. Sauvinet, shérif de la paroisse d'Orléans, par une vente faite par lui en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Benjamin Turead vs. John G. Roche, No 8:811 du Dossier de la dite Cour, vente faite le 17 juin 1871, enregistrée au Bureau de transferts, livre 100, folio 139, le 28 juillet 1871.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
16jan | 16,23,30—fév6,13,16

E. W. Wilson, syndic vs Alvan Bryant

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8526.—En vertu d'un pluries writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 18 février 1884, à 11 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un mulet et un wagon à quatre roues, se trouvant aux écuries Stonewall Jackson sales stables, Nos 132, 134 et 138 et 140 rue Baronne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
7 fév—7,13,16,17

C. Gumbel vs. Joseph Dreyfus.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9662.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 1er mars 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Prytania, Jackson et Colysée, désigné comme lot numéro huit dans l'îlet numéro trente-huit de l'ancien faubourg Lafayette et mesurant un pied français soixante pieds de face à la dite rue Joséphine, à une distance de soixante pieds de l'encoignure de la dite rue et de la rue Prytania, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur le dit lot incluant les installations permanentes et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29 jan—5,12,19,27—1 mars

Mrs Mary Dunlap Pendleton vs Robert L. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8518—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 5 mars 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Deux certains lots de terre se trouvant dans la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, dans l'îlet (No 28) numéro vingt huit, borné par les rues Carondelet, Bacchus, Peniston et Amélia. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-neuf pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent vingt-trois pieds deux pouces et par les profondeurs suivantes dans le fond : Le lot numéro un qui forme l'encoignure Carondelet et Peniston vingt huit pieds neuf pouces et une ligne et le lot numéro deux vingt neuf pieds neuf pouces et cinq lignes

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent. Acquis par le défendeur de Robert W. Rayne, conformément à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 22 août 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
2 fév—2,9,16,23, fév,1,5 mars.

Etablissement de Teintures et Nettoyages.—Spécialité de nettoyage à sec.—Seule maison en Amérique possédant les secrets pour nettoyer, sans les démonter, tous les habillements d'hommes, de dames et d'enfants, sans rien découdre ni dégarnir garantissant que les couleurs ne s'altèrent pas, et que jamais les objets ne se rétrécissent, comme ils font toujours par le travail des autres teinturiers. Les vêtements garnis de fourrures sont l'objet de soins spéciaux, et nous les garantissons pour toute une année, contre les mites ou autres insectes, tout en ne conservant aucune odeur. Atelier spécial pour le lavage des Gants de peaux par un procédé nouveau, breveté en France pour 20 ans. Tous les habillements en Soie, Velours, Laine et demi-Laine, en un mot toutes les étoffes indistinctement sont remises à neuf par ce système qui n'a pas son égal tant par la bonté du travail, la rapidité de l'exécution et la modicité des prix. Soins spéciaux pour la teinture en couleurs fines des Soies Velours et objets de Laine. Tout ce que nous demandons est un essai de notre travail, étant bien persuadés que chaque essai sera pour nous un fidèle client de plus. Les ordres de province seront exécutés en 36 heures.

G. DELIN, 171 rue Royale 171, Nlle-Orléans, en face de la Cathédrale.
12fév—au9 mars—MJB

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain ; distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc ; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi : rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ : Levée près Dumaine. Parcours : Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour : Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ : coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique : il a été inauguré il y a environ 48 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

Avis aux créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

J. O. Terry & Sons et les membres individuels vs. leurs créanciers. — No. 10,674. Cour Civile de District

ORDRE DE COUR.—Qu'une réunion des créanciers de J. O. Terry & Sons et Jno. O. Terry, Orin F. Terry et Wm. S. Terry, individuellement et comme membres de la société de J. O. Terry & Sons soit convoquée et tenue pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, LUNDI, le 17e jour de mars 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer et agir sur l'application pour un répit, et que J. S. Adams, Esq. avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents des pétitionnaires et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens ou les personnes des dits J. O. Terry & Sons et Jno. O. Terry, Orin F. Terry et Wm S. Terry soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 13 février 1884.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14fév—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

E. Pilsbury's Sons vs. leurs créanciers. — No 10,644 Division D.

ORDRE DE COUR—Qu'une assemblée des créanciers de E. Pilsbury's Sons et Mme Marie D Pilsbury, veuve, George Pilsbury et Albert L. Pilsbury, individuellement et comme membres de ladite société, soit convoquée et tenue pardevant Théo Goyal, notaire public, SAMEDI, le 15e jour de mars 1884, pour délibérer et agir sur l'application des pétitionnaires pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre leurs personnes ou leurs biens soient suspendues ; et que Anatole Ker, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents des pétitionnaires.

Nlle-Orléans, 12 février 1884.
(Signé) N. H. RIGHTOR, juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14fév—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Joseph Moyses vs Ses créanciers. — No 10,464. Division C. Cour Civile de District

Ordre de Cour—
Qu'une assemblée des créanciers de Joseph Moyses ait lieu au bureau de Peter J. Kramer, Esq., notaire, en cette ville, MERCREDI, le 27e jour de février 1884, à 11 heures du matin, pour considérer et pour se prononcer sur l'application pour un répit, et que Omer Villeré Esq. avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents des pétitionnaires et que dans l'intervalle toutes procédures contre les biens ou la personne dudit Joseph Moyses, soient suspendues.

Nlle-Orléans, 24 janvier 1884.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26 janv—5 f jus d.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A. J. Défossez vs. ses créanciers. — No 10,267. Cour Civile de District Division D.

ORDRE DE COUR—La cession des biens du pétitionnaire est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Charles T. Soniat, notaire, lundi, le 11ème jour de février 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et en attendant toute procédure judiciaire contre sa personne et ses biens soit suspendue ; et que F. D. King, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et ceux hors de l'Etat.

Nlle-Orléans, 4 janvier 1884.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour Copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20 janv—3f

Compagnie d'Assurancesde LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

Bureaux : coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.

J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, A. DTL VAILLE,
RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836 ; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin, 1882, est comme suit :
Actif....$4,407,800 24
Passif....2,670,383 44
Surplus....$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont restreints seulement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident.
Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1883—1an

Proclamation

—DU—

ROI DU CARNAVAL!

PRO BONO PUBLICO.

EDIT LXXX.

A tous ceux que le présent Edit concerne—Salut !

Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien-aimés sujets de la Nouvelle-Orléans, la reine des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS.

LE VINGT-SIXIEME JOUR DE FEVRIER 1884.

connu comme le grand jour de notre fête à nous, REX, Roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour que ce soit un jour de joie pour nos bien aimés sujets et ceux qui visiteront notre capitale royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons :

I. Toutes les lignes de transport dans notre domaine royal publieront et promulgueront immédiatement un tarif réduit pour le transport à la Nouvelle-Orléans, au profit des sujets loyaux qui peuvent désirer visiter la capitale royale ce jour-là.

II. Afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles qui y résident devront se former en corps organisés et se rapporter promptement au département de la guerre pour être assignés au service.

III. En considération de la prompte et implicite obéissance à cet Edit Royal, chaque sujet loyal est par la présente absous de tout service et allégeance envers tout autre pouvoir que le nôtre, et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale devront être fermés.

IV. La réputation de ces fêtes s'étant étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir les magnifiques spectacles organisés en notre honneur et de participer aux joies de notre règne, nous adressons à tous ceux qui demeurent au-delà de nos frontières, protégées par notre royal étendard de rouge, de vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi Gras. Nous leur promettons un bon accueil et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos affectueux sujets de la Ville du Croissant sont renommés dans le monde entier.

V. Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple bien aimé dans tout l'Etat ; que les récoltes sont satisfaisantes ; que l'avancement et la prospérité ont couronné toutes les branches de l'industrie et de notre commerce ; qu'aux chemins de fer de notre capitale choisie, des voies importantes ont été ajoutées—le "Mississippi Valley", qui ouvrira une section riche et fertile du pays, et le "Queen and Crescent" qui contribuera puissamment à la prospérité de la ville reine de l'Ouest—deux entreprises qui témoignent du talent et de l'énergie des citoyens et qui y amèneront des capitaux. Nous formons le vœu que chaque année nouvelle voie s'accroître les richesses et la puissance de ceux que nous aimons tant, leur permettant par là de fêter avec plus d'éclat et avec plus de gaîté notre visite annuelle en la Ville du Croissant.

VI. Les préparatifs de nos bien-aimés sujets pour la grande EXPOSITION INDUSTRIELLE UNIVERSELLE ET LE CENTENAIRE DU COTON qui aura lieu dans notre Capitale favorite, la NOUVELLE-ORLEANS, en 1884-85, a reçu la sanction de notre gouvernement royal, et l'Exposition est assurée de l'appui et du concours de notre auguste personne. La tendance aux améliorations, l'impulsion donnée au commerce, l'appui du génie, les merveilleuses nouvelles de la science, l'élévation de la population, la richesse et la prospérité qui résulteront de cette grande combinaison des manufactures et des produits des nations du globe, sont au-delà des calculs des hommes les plus sages et les plus entreprenants de notre siècle. Nous exhortons donc notre peuple à tout mettre en œuvre pour que NOTRE EXPOSITION soit la plus brillante, la plus belle et la mieux réussie où seront réunies les intelligences du monde les plus illustres de notre civilisation.

VII. Nous manifesterons ici le grand plaisir que nous ont causé les cordiales réceptions faites aux personnes attachées à notre cour et les fêtes organisées en leur honneur par notre cher cousin "Cincinnatus" de notre ville reine ; et nous adressons des remerciements aux "Orioles" de Baltimore, pour les courtoisies dont ils ont entouré les représentants de notre royaume. De notre part et de la part de notre population, nous invitons ces galants chevaliers et leurs charmantes reines d'honorer notre ville de leur présence à la prochaine fête et à l'EXPOSITION DU CENTENAIRE.

Dieu Protège le Roi !

Donné sous notre signature et le sceau royal dans le Palais des Arts, en notre ville de l'Industrie, ce 25me jour d'Octobre 1883, et la Cent-douzième Année de notre règne.

Par le Roi lui-même,

REX.

Contresigné : BATHURST, Grand Chambellan.

Palais du Carnaval, Nouvelle-Orléans, 24 Novembre 1883.

Toutes les communications officielles devront être adressées à BATHURST, Tiroir de la Poste 1082, Nlle-Orléans, Lne.
27 nov—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

RUE DES REMPARTS.

No 271 rue des Remparts, entre Ursulines et Chemin du Bayou.

Maison de résidence pour famille, complète et élégante.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, 16 février à midi, il sera vendu, à la Bourse d'Encan St-Charles rue St Charles, entre Gravier et Commune, pour cause de départ du propriétaire

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Remparts, St-Claude, Ursulines et Chemin du Bayou, mesurant 30 pieds de façade rue Remparts, 23 pieds de largeur sur la limite inférieure, sur des profondeurs irrégulières de 94 pieds, le tout d'après le plan de A. de Armas, député-voyer de la ville, et ingénieur civil auquel on devra se référer pour obtenir des dimensions exactes.

Les améliorations comprennent une maison de résidence de famille bien bâtie, en briques, à deux étages avec attic, couverte en ardoises, nouvellement remodelée et parfaitement réparée. Il y a au premier étage un vaste corridor, deux grands salons avec manteaux de cheminée en marbre blanc, salle à manger, office, etc. Au second étage, il y a cinq chambres à coucher, chambre à bain, etc, cabinet d'aisance au premier et au second étages ; bâtisse de dépendance de 2 étages, ayant chambre à repasser le linge, cuisine, au premier étage, et deux grandes chambres au second ; passage conduisant aux deux bâtisses, citerne, hydrant, gaz partout, et une grande cave ou un réservoir dans l'attic, grande vérandah en fer faisant face à la rue des Remparts.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un crédit de 1 à 2 ans, en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir de la vente jusqu'à parfait paiement, avec la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou d'une partie des billets. L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication, les taxes de l'année 1884, et devra assurer les bâtisses pour un montant égal à celui des billets fournis ; rembourser les primes d'assurance non expirées, et faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant des enchères au moment de la vente. Le vendeur se réserve le droit et le privilège de livrer à l'acquéreur les bâtisses vers le 10 avril 1884, sans payer de loyer ou d'autres frais.

Les visiteurs sont admis de 2 à 5 heures P. M., avec cartes de l'encanteur.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur. 9fév—

AVIS DE SUCCESSIONS.

Dans l'affaire des mineurs McKay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1692—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Don A. Pardee, tuteur des mineurs Elizabeth, Zuingtius et Wm McKay ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
14 fév—14,19,23

Successions de Mme Louis Daunis et Annie Danton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,617—Division —Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feue Mme Louis Daunis et Annie Danton, décédées intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
10 fév—10,14,19

Succession de Thomas Littleton Lyon

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8242—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le tableau et compte présenté par Frank N. Butler, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
5 fév—5.9.14

Succession de George Jacob Weigel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,646 Division——Attendu que Mme Veuve George Jacob Weigel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Jacob Weigel, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
13fév—13 17 22

Succession de Françoise Delphine Ecout Livaudais.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,652—Division——Attendu que P. S. Wiltz Jr. administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Françoise Delphine Ecout Livaudais, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
13fév—13 17 22

Succession de Bazile Cier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9868.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve Bazile Cier, administratrice et tutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
9 fév—9 13 17

Succession de Mary Short.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4,169—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Patrick Short, exécuteur testamentaire de la succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
9fév—9,13,17

Succession d'Ann Farmer Hepe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9947—Division A.—Attendu que Mme Elizabeth Irwine a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Ann Farmer Hepe décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
12 février—12 16 21

James M. Dowling vs. ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2215—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de James M. Dowling et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le second compte présenté par Lucien A. Ledoux, syndic en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
9fév—8 12 17

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY

OF NEW ORLEANS

No 104 CANAL STREET.

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement :

Premiums received during the year ending May 31, 1883 including unearned premiums of the previous year—
On Fire risks....$248,848 79
On Marine risks....22,022 70
On River risks....22,912 63
Total premiums....$293,784 12
Less unearned premiums....75,281 00
Net earned premiums 31st May, 1883....$218,503 12

Losses paid—
On fire risks....$56,527 62
On marine risks....13,201 25
On river risks....4,495 50
Taxes and expenses, less interests....26,164 16
Reinsurances and return premiums....16,100 26 — $116,488 79
Profit....$102,014 33

The company has the following assets :
Real estate....$244,830 78
Bank, Railroad and other stocks....61,333 50
Notes secured by mortgage and pledge....149,330 00
Bills receivable....61,098 58
Premium in course of collection....36,450 06
Stock of Vallette Dry Dock Co....11,362 50
New Orleans Water Works Co....19,600 00
Louisiana Consols....15,426 25
City time....2,000 00
Judgment on mortgage notes....4,335 00
Cash on hand....82,579 62
$688,334

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans,
Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1883.
JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 11th day of June, 1883, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT. on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1883, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	D. A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR.	CHAS. LAFFITTE,
JOS. A. SHAKESPEAR.	